

# Revue de géographie du Laboratoire Leïd

Dynamiques des territoires et développement



ISSN08512515

N° 10  
Déc. 2012

Université Gaston Berger – Sénégal

[www.univi.net/rgll](http://www.univi.net/rgll)  
[www.laboleidi.com](http://www.laboleidi.com)

2000 FCFA

## Peut-on faire « du développement participatif » par temps de conflit ?

### Quelques enseignements sur les projets d'appui à l'élevage en RCA

ALEXIS Maïna-Ababa / E-mail : [ababalexis@yahoo.fr](mailto:ababalexis@yahoo.fr)

Doctorant Laboratoire Leïdi, Université Gaston-Berger de Saint-Louis/Sénégal

#### Résumé

Après l'indépendance, la RCA comme la plupart des États africains a piloté ses politiques de développement suivant un modèle descendant, qui a été remis en cause par la crise des années 1980-1990 et l'ajustement structurel. Des approches plus ascendantes du développement ont alors été essayées. Or, peut-on parler d'une véritable approche ascendante et participative du développement, dans la mesure où les modèles restent conçus par le haut et que leur mise en œuvre n'est possible que par la mobilisation de ressources externes ? Cet article étudie cette contradiction à partir de politiques d'appui au secteur pastoral centrafricain. L'analyse de l'état de l'art sur le développement et la décentralisation est confrontée à des observations de terrain, notamment dans l'ouest du pays à travers la commune de Boali et la capitale. Il en ressort que l'expression de dynamiques endogènes censées être favorisées par la décentralisation demeure très difficile en contexte de crise politique.

#### 1. Introduction

Le processus de décentralisation et de démocratisation en Afrique a réellement pris son essor dans les années 1990, dans le contexte d'une accélération du mouvement de libéralisation sous la pression des bailleurs de fonds internationaux (TOTTÉ *et al.*, 2003 : 12). Ce processus implique un partage du pouvoir, des ressources et des responsabilités et doit permettre de rapprocher géographiquement les prises de décision des populations (DEBERRE, 2007 : 48). . C'est un processus centrifuge par lequel un centre abandonne une part de son pouvoir au profit d'autres centres d'action. Dans la littérature, deux conceptions se dégagent de la décentralisation. La conception francophone la considère comme le transfert des compétences à des collectivités élues. Les acteurs principaux sont des élus. Les collectivités gèrent par délégation une partie des compétences de l'État. Dans la conception anglophone, la décentralisation est définie comme un processus de transfert du pouvoir à la population. Cela concerne le pouvoir public et privé. C'est la démocratie participative. Dans tous les cas, comme le souligne TOTTÉ *et al.*, (2003 : 11), le processus de décentralisation est vu comme un moyen de renforcer des liens de réciprocité horizontaux, alternatifs des liens verticaux créés sous l'égide des bureaucraties d'État. Il s'agit de favoriser des approches ascendantes du développement en remplacement des logiques descendantes antérieures.

En outre, la décentralisation est considérée par les institutions de Bretton Woods comme une alternative au problème de la gouvernance. Le jeu de la proximité dont elle procède permet en principe un meilleur contrôle de l'action publique par les citoyens. De plus, la décentralisation

et la privatisation permettraient la prise en charge par les organisations des producteurs d'un plus grand nombre d'activités de développement. Il en résulterait la production des biens publics à moindre coût profitant aux producteurs (DAHOU, 2002 : 238).

La République Centrafricaine n'a pas échappé à cette logique. Cependant, dans ce PMA d'Afrique Centrale, l'engagement du processus démocratique et le processus de décentralisation ont beaucoup souffert des crises politiques à répétition qui ont touchées le pays. En 2000, la RCA a officiellement engagé un processus de décentralisation. Mais l'organisation d'élections locales a sans cesse été différée en l'absence d'un cadre administratif et juridique adéquat, et surtout du fait de l'instabilité persistante à travers le pays. Dans ce contexte instable, des expériences de développement participatif par la responsabilisation des producteurs ont été tentées, notamment dans le domaine de l'élevage. L'intérêt du secteur de l'élevage pour une telle approche résulte du fait que : d'une part, pour cette activité les éleveurs ont déjà une organisation assez solide, notamment la fédération nationale des éleveurs centrafricains. D'autre part, l'élevage est considéré comme créateur de richesses. A en croire le ministère de l'agriculture et de l'élevage en 2010, le secteur de l'élevage contribue à la hauteur de 35 % du PIB agricole. En fin sur le plan du suivi sanitaire, on pense que les éleveurs à force de côtoyer le bétail peuvent contribuer efficacement à la santé des animaux après le retrait des techniciens à la suite de la réduction de leur effectif.

Par ailleurs, la situation qui prévaut quelque peu le début du déroulement de cette approche participative suscite tant d'interrogations. Pourquoi les effets attendus du processus ne sont que les contraires qui ce sont produits ? N'est-il pas possible de penser autrement le processus du développement ? En outre, le développement participatif implique l'engagement réciproque des différents acteurs. L'État en fait partie. Malheureusement, celui-ci est fragilisé par les crises politiques. De ce fait comment pourra-t-il assumer son engagement en tant qu'acteur et arbitre ? Mais comment envisager d'autre perspective de développement dans cette situation ? Enfin l'élevage est un secteur qui a beaucoup intéressé les partenaires tant nationaux qu'internationaux car il s'est développé très vite, au départ de manière spontanée à l'ouest puis bénéficiant de différents encadrements (BOUTRAIS et al. 1999). En 1983, date à laquelle un véritable recensement du cheptel bovin a été fait à travers la vaccination contre la peste bovine, on dénombrait environ 2,5 millions de bovins. Ce chiffre serait d'environ 3,5 millions vers la fin des années 90<sup>1</sup>. Par ailleurs, ce secteur crée de la richesse, bien qu'instable, il représente environ 11 % du PIB (MALIKO 2004). Or ce chiffre était de 13,6 % en 1984 et 17 % en 2001 (ANKOGUI, 2002).

## 2. Méthode

Cet article vise à éclairer quelques réalités observées en RCA par rapport à la littérature sur les difficultés, les limites et les risques de la décentralisation en Afrique (ROCHEGUDE, 1998, TOTTE et al 2003, RAZAFINDRAKOTO, et al 2006, DEBERRE, 2007). Notre

---

<sup>1</sup> Ministère de l'agriculture et d'élevage, rapport sur la thématique : financement du secteur agro-pastoral et rural et mesures incitatives pour la relance des filières en 2009.

analyse, qui porte sur la région du centre-ouest, et plus précisément la commune de Boali, est basée sur des entretiens menés du novembre à décembre 2009, mars 2010, novembre et décembre 2010 et janvier 2011 (de telle date à telle date à peu près) avec les responsables techniques, à savoir les chefs de poste vétérinaire de Bougoura et celui de Boali-centre ; les différents Ardo<sup>2</sup> de la commune ; le maire de la commune d'élevage de l'Ombella m'poko, le maire de la commune de Boali ainsi que quelques éleveurs peul voire non-peul. Pour les responsables de service d'élevage, les entretiens sont d'abord libres et portent sur l'expérience dans le secteur. Ensuite semi-structurés en mettant l'accent sur les données existantes du cheptel bovin dans la localité. Pour les éleveurs, on a procédé à deux entretiens : un entretien en groupe qui a réuni l'Ardo et les éleveurs, ensuite un entretien individuel. L'entretien individuel permet de croiser les informations qui sont reçues en groupe, mais aussi approfondir des questions sensibles sur l'effectif du bétail, la relation avec les autres acteurs. Qu'il s'agisse des autres producteurs et des services techniques. Pour les éleveurs peul, l'entretien groupé a le mérite d'éviter tout climat de suspicion, mais surtout de bénéficier de la caution morale des Ardo avant de s'entretenir avec leurs sujets. Elle vise à comprendre la manière dont les approches participatives promues par le monde de la coopération internationale se sont traduites dans le domaine de l'élevage dans le contexte de délabrement de l'État et d'instabilité politique qui caractérise la RCA au cours de cette période.



Figure 1 : Localisation des sites d'enquêtes

<sup>2</sup> Ardo signifie nom du chef de groupe peul en Foulfouldé, chef du groupe ethnique bien sûr

### 3. Résultats

#### 3.1. De la mue de l'État au modèle de la FNEC

##### -le système étatique initial

De 1960 aux années 1980, l'État centrafricain intervenait dans de nombreux domaines en milieu rural, à travers le projet de développement d'élevage à l'ouest(PDEO), ensuite le projet national de développement d'élevage(PNDE) pour le secteur de l'élevage. Puis dans le secteur agricole, il y avait l'union cotonnière centrafricaine(UCCA), la société centrafricaine de développement agricole(SOCADA)<sup>3</sup>. Le gouvernement avait créé en 1970 l'office national de commercialisation des produits agricoles (ONCPA), (ANKOGUI, 2002). Cet office était chargé de toutes les opérations de collecte, de stockage, de conditionnement et de vente des produits vivriers. Il y avait aussi des coopératives. Ces services déconcentrés de l'agriculture et de l'élevage jouaient le rôle du relais de l'administration centrale. Ils assurent l'encadrement des producteurs et facilitent la collecte et la commercialisation des produits.

##### -les années 1980-1990 et leurs changements

En RCA, le désengagement de l'État de ses fonctions d'encadrement des politiques de développement a commencé à partir de 1990, avec le phénomène d'ajustement structurel imposé par les institutions financières internationales, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. L'une des caractéristiques de ce désengagement est la réduction du personnel de la fonction publique. C'est ainsi que l'effectif des fonctionnaires, qui était de 25.000 en 1986, est passé à 19.000 en 1993 (CHAMPAUD, 1994 : 226). Le ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage est l'un des ministères le plus touché par cette compression du personnel. Environ 470 agents ont été concernés. De ce fait, l'encadrement qu'assumait l'État s'est de plus en plus réduit. Comme le souligne TOURÉ (2002 : 194), on passe d'un schéma marqué par l'interventionnisme de l'État à un autre où la figure du marché s'impose comme mécanisme capable de réguler l'offre et la demande de produits agricoles.

Par ailleurs, l'État a perdu ses prérogatives dans le développement, les sociétés parapubliques ont été démantelées et la rhétorique de la participation et de la responsabilisation des producteurs a été fortement réaffirmée (DAHOU, 2002 : 237). Inspirée par le modèle libéral, la nouvelle politique agricole dans certains pays africains comme la RCA se limite aux incitations du cadre marchand pour la relance de l'offre agricole. Ces fonctions productives sont dévolues à une multitude d'acteurs privés : anciennes coopératives transformées en section villageoise et associations de producteurs (*ibidem*).

---

<sup>3</sup> Ministère de l'agriculture et de l'élevage, rapport provisoire sur la thématique relative à la relance du secteur agricole en Centrafrique en 2009.

Au-delà de l'influence du modèle néolibéral prôné par les institutions de Bretton Woods en faveur du désengagement de l'État et de la libéralisation économique dans les années 1990, cette période a été aussi marquée par le processus de décentralisation (TOTTÉ *et al.*, 2003 :12). Sene (2006 : 22) a fait remarquer que la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance constituent des objectifs et des effets attendus de la dynamique décentralisatrice.

### **-La FNEC au début : objectifs, appuis de la Banque Mondiale, premiers résultats encourageants**

La Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC)<sup>4</sup> au début a pour objectif principal la défense des intérêts moraux et matériels des éleveurs. Cette organisation a par la suite bénéficié de l'appui de la Banque mondiale pour l'encadrement des éleveurs. Les premiers résultats sont encourageants, car de 1986, date de la création à 1995, date à laquelle la FNEC avait bénéficié de l'appui de la Banque mondiale, cette structure apparaît comme un modèle d'organisation de producteurs efficace, capable de remplir un rôle important en matière de représentation des éleveurs, d'approvisionnement en produits vétérinaires et en aliments du bétail.

L'appui de la Banque mondiale en faveur de cette structure associative des éleveurs a permis la mise en place d'un dépôt des différents produits vétérinaires, de la provenderie pour la fabrication des aliments du petit bétail et ensuite de la fabrique de la complémentation minérale du bétail, notamment des pierres à lécher à partir du sel gemme (natron) à Bangui. La création du dépôt des produits vétérinaire a pour objectif principal de permettre à la FNEC de générer d'autre ressource financière, mise à part ses propres recettes perçues à partir de la vente des cartes d'éleveur. Cet appui vers une autonomisation financière pourrait permettre à la FNEC d'assumer pleinement son rôle au près des éleveurs. Un réseau de distribution et de commercialisation des produits vétérinaires, à travers des Groupements d'intérêt pastoraux (GIP), fut également mis en place. C'est ainsi qu'environ 200 groupements se sont impliqués dans la commercialisation des produits vétérinaires sur toute l'étendue du territoire (ROMIER, 1999).

### **3.2. Troubles politico-militaire et crise de l'élevage et de la FNEC**

#### **-troubles**

Dans les années 1990, l'instabilité se concentre à Bangui, avec des mutineries et coups d'État manqués (larvés), mais demeure limitée en milieu rural aux exactions de coupeurs de route, ou bandits de grands chemins (SAÏBOU ISSA, 2004). Les coupeurs de route sont appelés les « Zaguina ». Au cours des années 2000, l'insécurité se généralise en milieu rural : les régions périphériques du pays, notamment le nord et le nord-est, abritent des rébellions proches de l'ancien président Patassé. Mais aussi il y a des rebellions qui sont orchestrés par quelques ex-libérateurs qui pensent être mal récompensés par l'actuel chef de l'État, à qui ils l'ont appui pour qu'il puisse arriver au pouvoir. L'insécurité y est alimentée par le débordement des

---

<sup>4</sup> La FNEC a remplacé l'Association Nationale des Éleveurs Centrafricains (ANEC) créée en 1973

conflits des pays voisins à savoir le Tchad et le Soudan (MARIELLE DEBOS, 2008), et aussi Ouganda, notamment la rébellion de l'Armée de la Résistance du Seigneur (LRA) de JOSEPH KONI. Mais surtout il y a de rébellion qui érige leur demeure sur le territoire Centrafricain, c'est le cas de la rébellion tchadienne des Forces Populaires Républicaines(FPR) de Baba Ladé au nord. Laquelle la population et les autorités commencent à être agacés par les débordements de ses éléments<sup>5</sup>. Les combats créent des flux de réfugiés ; l'État ne contrôle plus qu'un tiers environ du territoire autour de Bangui ; les actions de développement en dehors de cette zone, qu'elles soient menées par l'État, les ONG ou les projets des bailleurs, deviennent extrêmement difficiles. Les acteurs locaux qui avaient été appuyés au cours de la période antérieure sont laissés à eux-mêmes. Le secteur de l'élevage en est profondément bouleversé.

En 2011 la plupart de ces groupements ne fonctionnent plus. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'abord, le double effet des crises militaro-politiques qu'a connues récemment la RCA. Par exemple dans la commune de Boali sur environ une trentaine de groupement d'intérêt pastoraux qui existaient, à peine trois fonctionnent (Didango, Bougoura, Boali-centre)<sup>6</sup>. Même sur les trois, c'est seulement un qui fonctionne correctement. Il s'agit du groupement de Bougoura. Lequel a pu bénéficier de l'appui de l'Union Européenne dans le cadre du projet de micros réalisations(PMR) par la construction d'une pharmacie villageoise combinée à un dépôt pour les aliments du bétail en 2008. Le coût de la construction s'élève à 7 millions de francs CFA<sup>7</sup>.

### **-crise du secteur élevage**

La crise du secteur d'élevage est la résultante des effets combinés des différentes militaro-politiques de ces deux dernières décennies. Sur le plan technique, les différentes mutineries de 1996-1997 ainsi que les coups d'États manqués et celui de 2003 ont tous contribué à réduire à néant la capacité logistique tant en moyens roulant qu'en équipements et produits pour la santé animale de la direction générale de l'agence nationale pour le développement d'élevage. Cette ruine ne permet plus le suivi efficace des activités du terrain en milieu rural. Le calme relatif dans la capitale et le déplacement des conflits en milieu rural à partir de 2002 et surtout leur persistance dans le temps et leur extension géographique, obligent certains agents du terrain à la recherche de sécurité ont à retourner dans la capitale. Cet abandon de service par les agents du terrain pour à cause de l'insécurité contribue également à la crise du secteur d'élevage. Car ce sont les agents du terrain qui facilitent la collecte des données, mais aussi de

---

<sup>5</sup> Les opérations de pillages organisées par les éléments de la rébellion tchadienne de Baba LADÉ en août 2011 au centre est du pays ont suscité l'indignation de la population et des autorités. C'est ainsi que le médiateur est allé à N'djamena en septembre pour des discussions avec les autorités gouvernementales pour que le chef rebelle Baba Ladé et ses troupes puissent repartir au Tchad. Le chef rebelle aurait posé de garantie de sa sécurité pour son retour, en exigeant la protection par les Nations Unies.

<sup>6</sup> Entretien avec Ardo VELY, président du FELGIP (fédération locale des groupements d'intérêt pastoraux) de Boali en décembre 2010.

<sup>7</sup> Entretien avec Ardo ABDOU, président du GIP de Bougoura et son fils secrétaire du groupement et gérant de la pharmacie et dépôt en Novembre 2010.

certaine recette financière du secteur. Les éleveurs de leur côté se voient abandonner et sont à la recherche de la sécurité eux-mêmes. C'est ainsi la plupart vont migrer plus à l'ouest voire le Cameroun.

### **-crise de la FNEC**

Ces crises se traduisent d'abord par la destruction du siège de la FNEC, surtout du dépôt des produits vétérinaires et d'autres locaux annexes à Bangui. Par ailleurs, l'accentuation de l'insécurité en milieu rural oblige les éleveurs à migrer plus à l'ouest, vers le Cameroun. Comme le souligne CATHEU (2010), les récentes crises politiques en RCA ont provoqué la migration d'environ 30.000 éleveurs Peul de la RCA au Cameroun. Cette situation a fait perdre à la FNEC les recettes issues de la vente de ces produits vétérinaires, qui s'ajoutent au déficit de cotisation des éleveurs à cause de leur migration. L'évolution du budget de la FNEC et surtout celle de la part du cheptel bovin national dans l'approvisionnement de la capitale (cf. tableaux 1 et 2) montrent la difficulté de fonctionnement de la FNEC du fait des crises politiques.

Parallèlement, la population de Bangui qui était d'environ 300 000 habitants<sup>8</sup> en 1988 est environ 700 000<sup>9</sup> aujourd'hui. L'accroissement de la demande alimentaire qui en a résulté a malheureusement coïncidé avec la réduction des ressources disponibles en bétail national. C'est ce qui explique la réduction de la part du bétail centrafricain dans la consommation intérieure telle qu'elle apparaît dans le tableau 1. Même si ces chiffres apparaissent anciens, la tendance en est confirmée par les observations de terrain ultérieures.

La FNEC est donc en crise. Elle n'apparaît plus guère capable de mener des actions de développement. Son action se manifeste seulement par le prélèvement de taxes, à travers la carte d'éleveur auprès des producteurs. Mais ces taxes ne servent qu'au fonctionnement de la FNEC, et non à des actions dans les espaces pastoraux. Or, l'un des objectifs de l'appui de la Banque Mondiale à partir de 1995 en faveur de la FNEC était d'assurer l'activité d'encadrement auprès des éleveurs à la suite du désengagement de l'État. Malheureusement, cet objectif est loin d'être atteint. La perte d'efficacité et de légitimité de mouvements associatifs de producteurs n'est pas la particularité de la FNEC en RCA ; elle a pu être observée également parmi les associations de riziculteurs du delta du fleuve Sénégal (DAHOU (2002 : 246).

Or, la disparition des acteurs institutionnels du développement rural ne peut être bénéfique aux producteurs que si les organisations des producteurs sont de véritables relais des pouvoirs publics auprès des producteurs (Touré, 2002 : 189).. La décentralisation peut être nécessaire comme cadre de légitimation des décisions sur l'utilisation des ressources ou du territoire à

---

<sup>8</sup> Mis à part ces 30.000 (éleveurs peul) qui vont au Cameroun, quelques centaines d'entre eux ont migré vers les zones très faiblement peuplées du sud-est du pays, qui est victime aujourd'hui, de 2009 à 2011 d'une insécurité grandissante à cause des rebelles de la Lord's Resistance Army de Joseph KONI.

<sup>9</sup> Cet effectif de la population résulte de la projection qui a été faite par le bureau central du recensement, à partir des données du recensement général de la population de 2003.



l'échelle locale. Mais comment les dialogues nécessaires aussi bien aux processus de participation au sein des filières que de décentralisation au sein des territoires peuvent-ils se tenir si l'État est trop faible et contesté pour les accompagner comme arbitre impartial ?

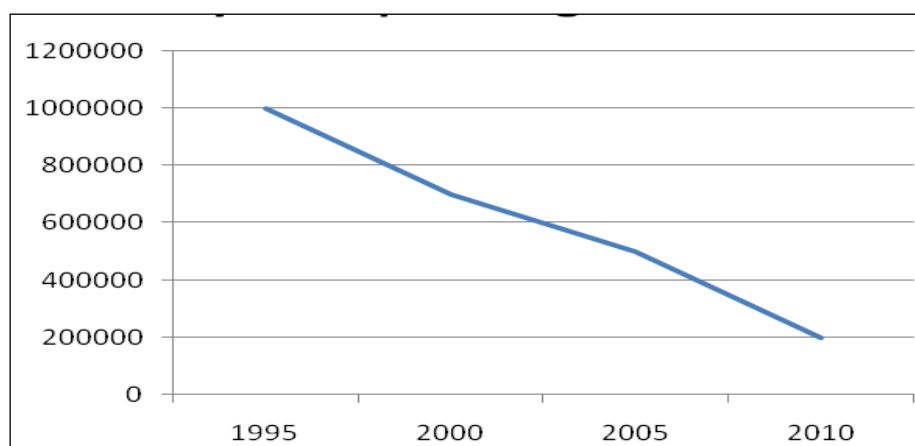
Dans cette situation, la priorité devrait être accordée au renforcement de l'État, avant d'envisager la perspective du développement participatif ou de décentralisation. DEBERRE (2007) évoque ainsi une période de transition nécessaire pour le processus de décentralisation.

**Tableau 1: Part du bétail centrafricain dans la consommation intérieure (Bangui)**

Années	Part du bétail centrafricain dans l'approvisionnement de Bangui
1960	90%
1986	93%
1990	56%

Source: ROMIER 1999

Budget annuel en millier de franc CFA



Source : Entretien avec le directeur de l'animation mutualiste à la FNEC en septembre 2010.

**Figure n°2 : Évolution du budget de la FNEC**

### 3.3. La récurrence des troubles militaro-politiques

Les différents troubles militaro-politiques qu'a connus la RCA ces deux dernières décennies ne sont pas indissociables des processus de démocratisation et de décentralisation prônés par les bailleurs de fonds à partir des années 1990. Une série de mutineries, de 1996 à 1998, a eu pour conséquences la destruction d'une partie du tissu économique de la capitale<sup>10</sup>. Une

<sup>10</sup> Dans un rapport de 1998, la chambre de commerce de l'Afrique centrale a estimé le coût des pillages durant les mutineries de 1996 à 41 milliards de CFA. A titre de comparaison, les revenus de l'État en 1995 étaient de 55 milliards de CFA. Un tiers des entreprises commerciales ne s'est pas relevé de ces pillages et a fait faillite.

série de coups d'État, manqués en juin 2001 et septembre 2002, puis réussi le 15 mars 2003 par l'actuel chef de l'État, ont eu aussi des impacts négatifs sur l'économie nationale. Il s'en est suivi l'émergence de différents foyers de rébellion sur toute l'étendue du territoire. Certaines poches ont pu être éteintes à travers différents processus de dialogue, mais d'autres sont encore actives. C'est le cas du Nord-est, avec la rébellion du CPJP<sup>11</sup> de l'ex-ministre CHARLES MASSI. Il a fallu le mois de juin 2011 pour que cette fraction rebelle puisse signer des accords de la cessation des hostilités avec le pouvoir de Bangui, pour entrer dans la dynamique du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), après environ trois années d'hostilité.

Ces crises politiques ont contribué à fragiliser l'État, qui est un des acteurs clé du développement et du processus de décentralisation. Comme l'a fait remarquer CATHEU (2010 : 4), les crises politiques auxquelles la République centrafricaine a fait face au cours de ces dernières décennies ont freiné l'enracinement de la démocratie pluraliste. Elles ont plongé ce pays dans un long cycle de tensions sociales ayant abouti au milieu des années 1990 à des violences et des destructions massives. Les structures économiques et administratives ont ainsi été fragilisées et certaines se sont effondrées. Cependant, le caractère chroniquement instable du contexte socio-politique, de même que la permanence des conflits armés ont terni l'image du pays, réduit les perspectives d'investissement privé et l'intervention des bailleurs de fonds.

Par ailleurs, comme l'ont fait remarquer RAZAFINDRAKOTO *et al.*, (2006), malgré l'avancée du mouvement de démocratisation en Afrique au cours des quinze dernières années, la phase de consolidation rencontre des difficultés et les risques de recul ne sont pas à exclure. La multiplication des conflits armés en Côte d'Ivoire, Soudan et Tchad peut être citée en exemple. Les crises survenues en RCA relèvent du même ordre. Ces crises expriment-elles un certain déficit de culture politique ou sont-elles les conséquences du processus de démocratisation lui-même ?

### **3.4. La relance de l'activité d'élevage : un enjeu capital avec des défis à relever**

L'activité d'élevage en Centrafrique avait bénéficié une attention soutenue des structures d'encadrements Étatiques, appuyées par les partenaires au développement<sup>12</sup> sur le plan sanitaire que sur le plan de la gestion de l'espace. Dans le cadre de la gestion de l'espace, en vue de réduire la dégradation de l'espace pastoral en pâturage et limiter les différends avec les autres usagers à savoir les agriculteurs, différentes approches ont été mises en place. Il s'agit de la création des zones d'élevage dans les années 50 et celle des communes d'élevage à partir de 1960 (ROMIER, 1999 ; ANKOGUI, 2002). Ensuite la création des zones agropastorales (ZAGROP), beaucoup plus vaste avec environ 400km<sup>2</sup> et la gestion exclusive

---

<sup>11</sup> CPJP signifie : convention des patriotes pour la justice et la paix.

<sup>12</sup> Il s'agit de l'Union Européenne à travers le fond européen pour le développement (FED), de la France à travers le fond d'aide et de coopération (FAC) et de la Banque Mondiale à travers le fond international pour le développement agricole(FIDA).

par les éleveurs peul à partir de 1980. Enfin celles réduites à l'échelle des terroirs villageois avec une gestion intégrant les éleveurs et agriculteurs à partir de 1990 (Maïna 2007).

Cependant, avec les troubles militaro-politiques de ces deux dernières décennies, ce suivi efficace tant sur le plan sanitaire que sur le plan de gestion de l'espace en milieu rural a disparu. On constate une régression de l'effectif des éleveurs dans les zones où ils affluaient comme la commune de Boali. Cette commune qui avait environ un cheptel de 30.000 bovins dans les années 80 et environ 100 familles peul, va se retrouver avec 5000 bovins en 2004, 2644 bovins en 2006 et 2430 bovins en 2008. Aujourd'hui, en 2011 le cheptel est environ 6000 bovins<sup>13</sup>. Ces données sont recueillies sur le terrain. En revanche, aujourd'hui à peine 5 familles peules sont autour de chaque Ardo. Ces Ardo sont 7 dans la commune de Boali. Cette régression du cheptel et aussi des éleveurs résulte d'une part de la dispersion des éleveurs, du retour de quelques uns vers le Cameroun en quête de sécurité, et d'autre part de l'appauvrissement de quelques uns suite à ces différentes crises.

Malgré cette situation, on constate quelques dynamiques. Il s'agit de l'émergence d'élevage non-peul. Si aujourd'hui l'effectif du cheptel bovin dans la commune de Boali est d'environ 6000, quelque 60 % de ce cheptel bovin appartient aux éleveurs non-peul. Il s'agit des commerçants à bétail arabes, citadins en majorité et quelques autochtones notamment Ali, Gbanou. Seulement 40 % du cheptel appartient aux éleveurs peuls.

Face aux enjeux socio-économiques et environnementaux que représente l'élevage, à savoir contribution à la sécurité alimentaire, création de richesse à l'échelle locale, nationale et régionale, contribution à la limitation de la ponction de la faune sauvage ; la nécessité de la relance de l'activité pastorale s'impose. En revanche, quelques défis sont à relever. Il y a d'abord l'amélioration de la condition sécuritaire en milieu rural. Ensuite il y a la relance de l'encadrement à travers le suivi sanitaire efficace. Car la pratique d'élevage dans un milieu contraignant à cause de l'humidité exige un effort sur le plan sanitaire. D'ailleurs, dans le passé l'augmentation du cheptel bovin à l'ouest de la RCA était le résultat d'un bon suivi sanitaire. L'effectif du cheptel bovin passait de 200.000 à la fin des années 1950 à 400 000 à la fin des années 1960 (BOUTRAIS et al 1999).

Enfin, sur le plan de la gestion de l'espace en milieu rural, il est souhaitable de prendre en compte la dynamique actuelle. La réflexion pour la gestion des territoires ruraux ne doit plus se limiter entre les agriculteurs et les éleveurs peul. Il est souhaitable qu'elle intègre les nouveaux acteurs. Qu'il s'agisse des éleveurs non-peul et d'autres acteurs qui, à travers leurs activités peuvent influencer sur la gestion de l'espace en milieu rural. On pourrait réfléchir à une coordination des activités entre les services d'élevage, de l'agriculture et des eaux et forêts. Vu l'insuffisance des cadres du terrain par rapport à la dimension territoriale, surtout à la lumière de l'évolution de conflits, liée au contexte de troubles militaro-politiques. Le travail en synergie entre les différents services techniques ou d'encadrement sur le terrain permet

---

<sup>13</sup> Ces données sont recueillies sur le terrain, au près des postes vétérinaires de Bougoura, Boali-centre et complétés par les visites dans certains campements des éleveurs en décembre 2010 et janvier 2011.

d'aboutir à un résultat probant. Par exemple, en prenant le cas de la commune de Boali, on a deux agents d'élevage, un agent de l'agriculture et trois agents des eaux et forêts pour une superficie de 4500 km<sup>2</sup>. La plupart de ces agents n'ont pas de moyens roulant pour les activités du terrain. Face à une telle situation, la nécessité de la coordination des activités s'impose. D'où la réflexion vers une intégration des différentes structures qui contribuent à la gestion de l'espace en milieu rural.

#### 4. Discussion

A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, les politiques d'aide au développement des deux dernières décennies reposent sur le postulat que le développement participatif et le processus de démocratisation qui pourraient contribuer à une gestion de proximité et à une meilleure implication des producteurs dans le développement. Cependant, ces résultats attendus sont tout à fait le contraire de la réalité en RCA, dans un contexte où la démocratisation d'un État fragilisé par la crise économique a entretenu l'instabilité et produit une situation de très basse gouvernabilité. La réorganisation souhaitée a failli faire disparaître l'État.

Même dans certains pays africains où les processus de démocratisation et de décentralisation ont connu des avancées significatives, de grandes difficultés sont observées. La réalité est toujours contraire aux résultats attendus. Comme le souligne ROCHEGUDE (1998 : 417), les difficultés rencontrées sont amplifiées par la décentralisation elle-même, qui transfère de fait le pouvoir à d'autres niveaux que celui de l'État, mais pas nécessairement plus proches de la communauté des usagers concernés. DAHOU (2002 : 239) a fait le même constat en ces termes : selon les bailleurs de fonds, le clientélisme bureaucratique doit s'estomper spontanément pour céder la place à des comportements marchands stimulants le développement local. Cependant, une vision si téléologique de la libéralisation a occulté les recompositions des clientèles politiques dans les sites de l'économie privatisée et des institutions de la décentralisation.

Par ailleurs, le développement participatif nécessite l'engagement des différents acteurs. Or, c'est très difficile à obtenir selon les modalités rêvées. Au-delà des discours, devant la faiblesse de l'État et le scepticisme des acteurs locaux, le développement demeure porté à bout de bras par le monde de la coopération internationale. De ce fait, on ne peut pas parler de développement participatif. Ainsi, dans la perspective d'un véritable développement participatif, il importerait de renforcer l'État pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle de régulateur dans le processus de transfert de compétences ou d'acteur de développement. Comme l'a fait remarquer TOURÉ (2002 :196), c'est l'État qui pourrait prendre des initiatives pour inciter les producteurs à produire davantage, à rendre attractifs l'environnement de la production tant agricole que pastorale. Parallèlement, le renforcement de la médiation pourrait contribuer à l'émergence de formes d'action collective.

Le renforcement de l'État s'avère nécessaire pour qu'il puisse jouer le rôle d'acteur du développement, mais surtout de régulateur institutionnel dans la perspective de décentralisation ou du développement participatif. Même dans le processus de désengagement

et de libéralisation appuyé par les institutions de Bretton woods, l'État perd certaines prérogatives, mais en assume quelques unes. Ainsi, pour qu'il en assume, il faut qu'il existe ou soit renforcé. D'où l'intérêt du renforcement du pouvoir institutionnel de l'État. Les bailleurs de fonds internationaux l'ont d'ailleurs bien compris, devant les dangers présentés par l'effondrement de certains États à la fin des années 1990, comme la Somalie. Plus personne ne conteste aujourd'hui la nécessité d'un État capable pour accompagner le processus de développement, même si le champ de ses attributions demeure sujet à discussion. Parallèlement, une attention mérite d'être accordée à la reconstruction des infrastructures socio-économiques. Car les réformes politiques visées par les bailleurs (démocratisation, décentralisation) requièrent un minimum de stabilité économique et sociale. Enfin, pour produire, un minimum de sécurité est requis, aussi bien pour les producteurs locaux que pour les investisseurs étrangers. C'est l'amélioration des conditions de sécurité qui pourrait motiver certains producteurs comme les éleveurs peuls, qui sont partis au Cameroun en quête de sécurité. En 2010, certains éleveurs en route pour le retour en Centrafrique ont déjà franchi la frontière. On les a observés dans la sous-préfecture de Gamboula à l'ouest. A en croire le secrétaire général de la FNEC et le secrétaire du GIP de Bougoura : en Centrafrique les éleveurs ont des pâturages plus qu'au Cameroun ; ce qui les préoccupe c'est la question de sécurité. Au secrétaire du GIP de conclure qu'au Cameroun leurs parents sont confrontés au problème d'intégration. Ils sont considérés comme des réfugiés, des éleveurs peul en provenance de la Centrafrique. Alors que leurs ancêtres étaient partis du Cameroun pour la Centrafrique dans les années 1920. Ce retour contribue à la reprise des activités économiques en milieu rural. Surtout ce retour contribue à atténuer certains impacts sociaux comme le risque d'insécurité alimentaire lié au manque de protéine animale notamment bovine ; ce qui a contribué à son renchérissement ces dernières années.

## Références bibliographie

ANKOGUI GF. 2002. *Sociétés rurales, territoires et gestion en RCA. La difficile intégration de l'élevage et de l'agriculture au Nord-est de Bambari*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux 3, 393p.

BOUTRAIS J. BOTTE R. SCHMITZ J (dir.), *Les figures Peuls*, Paris, Karthala, 530p.

CATHEU J. (dir.) 2010. *Suivi des principes d'engagement internationaux dans les États fragiles et les situations précaires*. Rapport pays 2 : RCA, Paris, OCDE, 58 p. [www.oecd.org/fs](http://www.oecd.org/fs)

CHAMPAUD J. 1994 « Du Tibesti à l'Oubangui, loin des rivages », Brunet R. (dir.), *Les Afriques au sud du Sahara*, Paris, Belin-Reclus : 217-227.

DAHOU T. 2002 « De l'encadrement à la libéralisation : les pouvoirs locaux se réapproprient le développement rural », Momar Coumba D. (dir.), *La société Sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala : 227-255.

DEBERRE JC. 2007 « Décentralisation et développement local », *Afrique contemporaine* 2007/1, n°221 : 45-54. (<http://www.cairn.info>)

DEBOS M. 2008. Fluid loyalties in a Regional crisis : Chadian ex-liberators' in the Central African Republic. *African Affairs*, published by oxford university press on behalf of Royal African African: 1-17

ISSA SAÏBOU B. 2004 « L'embuscade sur les routes des abords sud du lac Tchad », Banégas R (dir). *Politique Africaine*, n°94, Paris, Karthala, 63-73

MAÏNA-ABABA A. 2007. *Gestion de l'espace rural et influences urbaines : cas de Didango-Mandjo, terroir récent de Centrafrique*, mémoire de DEA, Université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal) 102p.

MALIKO S. (dir) 2004. *Les économies de l'Afrique centrale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 351 p.

POURTIER R. 2001. *Afriques noires. Carré géographique*, Paris, hachette, 256 p.

RAZAFINDRAKOTO M. ROUBOUD F. WANTCHEKON L. 2006 « Introduction thématique. Gouvernance et démocratie en Afrique : la population a son mot à dire », *Afrique contemporaine* 2006/4, n°220 :21-31 (<http://www.cairn.info>)

ROCHEGUDE A. 1998 « Les instances décentralisées et la gestion des ressources renouvelables. Quelques exemples en Afrique francophones », Delville PH (dir.), *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Karthala : 403-421.

ROMIER G. 1999 « Peuls Mbororo de Centrafrique une installation récente, un avenir incertain », Boutrais J. Botte R. Schmitz J (dir.), *Les figures Peuls*, Paris, Karthala : 463-480

SÈNE M. 2006 « Les associations d'élus locaux et la décentralisation au Sénégal », *Cahiers de Girardel* n°3 : 21-41.

TOTTÉM. DAHOU T. BILLAZ R. 2003. *La décentralisation en Afrique de l'Ouest. Entre politique et développement*, Paris, Dakar, Karthala, Enda-Graf, 403p.

TOURÉ NOUROU S. 2002 « Tendances et perspectives de l'agriculture », Momar Coumba D. (dir.), *La société Sénégalaise entre le local et le global* : 189-225.